



Andenne le 29 mai 1916.

Monsieur Charles ALEXANDRE

Marchand de chiffons

Andenne.

N° 5276

Comme suite à votre demande, en date du 22 courant, tendant à obtenir l'autorisation d'établir un dépôt de chiffons à Andenne, nous avons l'honneur de vous prier de nous faire parvenir, en double expédition, un plan cadastral indiquant l'emplacement du dépôt à établir et les propriétés voisines dans un rayon de cent mètres, *avec plan du local, en double, à l'échelle de cinq millièmes*

Veillez agréer, Monsieur Alexandre, nos salutations distinguées.

Par le Collège:

Le Bourgmestre ffons,

Le Secrétaire intérimaire,